



## Coordination Handicap Autonomie - Vie Autonome France

*"Rien pour nous, sans nous"*

**Madame la Directrice,**

**La Coordination Handicap et Autonomie accuse réception du courriel de monsieur Corbin en date du 14 mars.**

**Nous ne devons décidément pas avoir la même notion de ce que recouvre une concertation.**

**Nous avons bien entendu et nous avons bien lu (Cf diaporama de la réunion de janvier / diapositive intitulée perspectives) que cette deuxième version du guide nous serait adressée pour avis avant toute validation.**

**Or vous annoncez qu'elle « sera mise en ligne cette semaine sur le site de la CNSA et diffusée aux MDPH » !...**

**L'annonce de cette sortie immédiate, dès cette semaine, va complètement à l'encontre de l'engagement du 27 janvier.**

**Cette façon d'agir, totalement irrespectueuse des interlocuteurs, notamment de ceux représentant effectivement les intérêts de ceux dont vos dispositifs prétendent régenter la vie, n'est pas acceptable pour notre organisation.**

**En effet, malgré toutes les récusations multipliées par vos soins, les dégâts occasionnés pour les personnes concernées par la version 1 de ce « guide », prétendument « en test », sont bien une réalité et tombent de plus en plus systématiquement sous le coup de la loi, devant les TCI qui condamnent les MDPH incriminées.**

**Ce penchant au déni des droits est intolérable pour la CHA, et si elle n'est pas entendue, elle pourrait s'inspirer de ce type de démarche pour faire reconnaître la validité de ses propos, à qui elle donnera évidemment toute la publicité requise.**

**Nous demandons donc non seulement le respect de l'engagement pris par la CNSA le 27 janvier dernier, lors de la réunion avec les associations, mais aussi le temps nécessaire à la relecture d'un document dont va largement dépendre notre quotidien.**

**Une lecture rapide nous indique effectivement qu'il y a eu une certaine écoute.**

**Pendant certains points essentiels ne sont pas ou sont mal traités.**

**Cordialement**

**Guy Beteille Président**

**Coordination Handicap et Autonomie - Vie Autonome France**  
**Siège Social : 1a, place des Orphelins - 67000 Strasbourg**  
**Tél : 06.99.35.89.07**  
**Courriel : [info@coordination-handicap-autonomie.com](mailto:info@coordination-handicap-autonomie.com)**  
**Site Internet : [www.coordination-handicap-autonomie.com](http://www.coordination-handicap-autonomie.com)**

## Guide sur la PCH Aide humaine

Pôle expertise appui métier  
Direction de la Compensation



## Perspectives

- Envoi des derniers retours à la CNSA d'ici 15 jours, soit le 10 février au plus tard
- Intégration des dernières modifications
- Version finalisée en février
- Envoi de la version avant validation
- Diffusion et communication en mars